

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 10 janvier 2017 à 19H30

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la réunion du 10 janvier 2017

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du

4. **LÉGISLATION**

- 4.1 Fermeture administrative de dossier
- 4.2 Registre public des déclarations
- 4.3 CPTAQ dossier 414396
- 4.4 Servitude pour le LOT 5 685 720 (fossé Boulanger)

5. **FINANCES**

- 5.1 Compte pour approbation
- 5.2 Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales

6. **MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX**

- 6.1 Eau potable
- 6.2 Analyse de sol - soumission Englobe

- 6.3 Compensation parcelle de terrain du LOT 5 060 487
- 6.4 Mandat pour appel d'offres – centre multifonctionnel
- 6.5 Mandat à la MRC – certificat d'autorisation MDDELCC pour le cours d'eau du rang Petit Shenley
- 6.6 Achat de pneu pour la souffleuse

7. PERSONNEL

- 7.1 Sécurité civile
- 7.2 Départ à la retraite de monsieur Gaétan Mathieu
- 7.3 Résolution engagement (Yannick Drouin)
- 7.4 Technicien de glace pour le curling

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Demande de commandite pour le rugby
- 8.2 Jour du Drapeau

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

- 11.1 Gagnantes du concours d'écriture *Les Mots magiques*

12. Période de questions

13. Clôture de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-01-01 Il est proposé monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal du 6 décembre 2016

2017-01-02 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2016.

3.2 Procès-verbal du 13 décembre 2016

2017-01-03 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le

procès-verbal de la séance spéciale du 13 décembre 2016

3.3 Procès-verbal du 15 décembre 2016 (adoption du budget)

2017-01-04 Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale (adoption du budget) du 15 décembre 2016.

3.1 Procès-verbal du 15 décembre 2016

2017-01-05 Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale du 15 décembre 2016.

4- LÉGISLATION

4.1 FERMETURE ADMINISTRATIVE DE DOSSIER

2017-01-06 **Considérant** que la Cour municipale de la Ville de Saint-Georges a fait parvenir à la Municipalité un formulaire de fermeture du dossier 04-01581-0 ;

Considérant que le dossier en question fait état d'une procédure datant de 2004 (12 ans) et que toutes les mesures d'exécution prévues au Code de procédures pénales se sont avérées infructueuses ;

Considérant que la Municipalité est d'accord pour la fermeture du dossier ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la Cour municipale de la Ville de Saint-Georges à fermer le dossier 04-01581-0.

4.2 REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS

Le directeur général dépose au conseil le registre public des déclarations pour l'année 2016

4.3 CPTAQ DOSSIER 414396

2017-01-07 **Considérant** la demande faite par le propriétaire du LOT 5 059 710 à la CPTAQ (dossier 414396) ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley doit donner son avis à ce projet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le Conseil municipal informe la CPTAQ que cette requête ne contrevient pas à la réglementation municipale et que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley déclare qu'il n'existe pas d'autres

espaces approprié et disponible à ce type de projet sur le territoire de la Municipalité.

4.4 SERVITUDE POUR LE LOT 5 685 720

2017-01-08 **Considérant** que la Municipalité s'est entendu avec le propriétaire du LOT 5 685 720 concernant le fossé Boulanger (fossé de drainage des eaux de la rue Boulanger) pour l'établissement d'une servitude ;

Considérant que les parties sont prêtes à signer une entente notariée ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate le maire et le directeur général à signer l'entente notariée par le notaire M^e Mario Mathieu.

5- FINANCES

5.1 COMPTE POUR APPROBATION

2017-01-09 Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de décembre 2016 au montant de 180 039,04 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 59 734,54 \$, les comptes à payer représentent 93 803,47 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent 26 068,40 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2016 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2017-01-09

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

5.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR TAXES MUNICIPALES

2017-01-10 **Considérant** que le secrétaire-trésorier est tenu de préparer, en début de chaque année, la liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxe ;

Considérant que cette liste doit être présentée et déposée au conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte le dépôt de la liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxe municipale, lesquelles sont dues pour les années 2015 et 2016.

Un document est joint en annexe A à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1 EAU POTABLE

2017-01-11 **Considérant** que l'échéance de l'offre de service de la firme retenue pour le mandat de mise à jour des installations d'eau potable et d'assainissement des eaux est terminé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité mette fin au processus

6.2 ANALYSE DE SOL – SOUMISSION ENGLOBE

Sujet reporté

6.3 COMPENSATION PARCELLE DE TERRAIN DU LOT 5 060 487 et 5 061 337

2017-01-12 **Considérant** que la Municipalité a dû s'accaparer une parcelle du LOT 5 060 487 ainsi que du LOT 5 061 337 afin d'élargir la route du rang 6 sud d'une grandeur de 5405,6 pieds carrés ;

Considérant que la Municipalité désire dédommager le propriétaire du LOT 5 060 487 et 5 061 337 ;

Considérant que la Municipalité offre 0,15 \$ du pied carré pour une somme total de 810,84 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil offre et paye un montant de 810,84 \$ pour les 5405,6 pieds carrés utilisé pour l'élargissement de la route.

Que le directeur général et/ou le maire soient autorisés à signer une entente avec le propriétaire des LOTS 5 061 337 et 5 060 487

6.4 MANDAT POUR APPEL D'OFFRES- CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2017-01-13 **Considérant** que le conseil désire faire préparer les devis d'appel d'offres en architecture et ingénierie pour la construction du futur centre multifonctionnel ;

Considérant que le mandat pour la réalisation des devis d'appel d'offres doit être préparé par une ressource ayant les compétences requises ;

Considérant que madame France Thibault, ingénieure, a offert ses services pour la réalisation de ce mandat pour un coût de 6 500,00 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate madame France Thibault pour la réalisation du mandat des devis pour une somme de 9 500,00 \$.

6.5 MANDAT À LA MRC – CERTIFICAT D'AUTORISATION MDDELIC POUR LE COURS D'EAU DU RANG PETIT SHENLEY

2017-01-14 **Considérant** que la rivière xxxx du Petit Shenley a modifié son cours ;

Considérant que le nouveau cours de la rivière menace la structure d'un pont ainsi que la route ;

Considérant que la Municipalité veut ramener le cours d'eau où il passait auparavant et que cela entraîne des travaux dans le cours d'eau;

Considérant que les MRC sont responsables des cours d'eau ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Marcier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la MRC Beauce-Sartigan pour obtenir une autorisation du MDDELIC afin d'apporter des modifications à la rivière pour la ramener dans son cours normal.

6.6 ACHAT DE PNEUS POUR LA SOUFFLEUSE

2017-01-15 **Considérant** que les pneus arrière de la souffleuse sont à changer, car trop vieux, l'une de celles-ci a crevé et l'autre est à risque ;

Considérant que Les Pneus Beaucerons Inc. ont fait une soumission d'un montant de 2 249,27 \$ plus taxes pour changer les pneus (matériel et main d'œuvre) ;

Considérant que le responsable de la voirie recommande cet ouvrage ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de Les Pneus Beaucerons inc. pour le changement des pneus du souffleur au montant de 2 249,27 \$ plus taxes.

7-PERSONNEL

7.1 SÉCURITÉ CIVILE

Point d'information

7.2 DÉPART À LA RETRAITE

Le directeur général informa le conseil que monsieur Gaétan Mathieu à pris sa retraite.

7.3 EMBAUCHE DE MONSIEUR YANNICK DROUIN

2017-01-16 **Considérant** que le service de voirie a besoin d'un autre chauffeur pour la neige ;

Considérant que monsieur Yannick Drouin a déjà fait le travail pour la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'embauche de monsieur Yannick Drouin comme conducteur.

7.4 TECHNICIEN DE GLACE

2017-01-17 **Considérant** que l'activité de curling a besoin d'un technicien de glace pour la préparation et l'entretien de la glace ;

Considérant que monsieur Éric Rouillard a les qualifications requises pour faire le travail ;

Considérant que le comité de curling ne peut pas faire d'embauche d'employé ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'embauche de monsieur Éric Rouillard comme technicien de glace pour le curling ;

Que les frais de l'employé soient remboursés pas les recettes de l'activité de curling

8-LOISIRS ET CULTURE

Sujet non traité

8.2 JOUR DU DRAPEAU

Madame Monique boucher fait motion afin de souligner le jour du drapeau le 21 janvier.

9-RAPPORT

10-CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

11.1 GAGANTES DU CONCOURS D'ÉCRITURE *LES MOTS MAGIQUES*

2017-01-18 **Considérant** que deux jeunes citoyennes, Mia Boucher et Myriam Parent, de Saint-Honoré-de-Shenley ont gagné le concours régional d'écriture *Les Mots magiques*;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Qu'une lettre de félicitations soit envoyée aux deux gagnantes du concours.

12-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13-AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2017-01-19 Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 24 janvier 2017.

Il est 22h30

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.